

Faible développement des emplois stratégiques dans les grandes agglomérations régionales

L'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur, très orienté vers les fonctions présentes, est également riche en fonctions métropolitaines, corollaire de la forte urbanisation régionale. Il laisse a contrario peu de place aux métiers de la fabrication, en particulier dans les activités industrielles où ils sont ailleurs prédominants.

Les plus grandes agglomérations régionales, Marseille Provence Métropole (MPM), Nice - Côte d'Azur (NCA) et plus encore Toulon Provence Méditerranée (TPM), sont en déficit de cadres des fonctions métropolitaines, emplois stratégiques dont la concentration est un indicateur du développement et de l'attractivité économiques d'un territoire urbain. En revanche, les communautés d'agglomération du Pays d'Aix et de Sophia Antipolis, voisines de MPM et de NCA, sont très bien dotées, portées par les emplois de conception-recherche.

L'analyse fonctionnelle de l'emploi, fondée sur le regroupement des 486 professions existantes en 15 grandes fonctions, fournit une lecture inédite du tissu productif. Elle est complémentaire de l'approche usuelle qui repose sur l'activité économique principale exercée par les établissements. Transversale

aux secteurs d'activité, elle s'affranchit également du statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et du niveau de qualification des emplois. Cette nouvelle grille de lecture est d'autant plus pertinente que l'interpénétration de l'industrie et des services tend à s'accroître avec le développement de l'externalisation et du recours à l'intérim.

Prédominance des fonctions présentes et métropolitaines au détriment de la "production concrète"

Région urbanisée, à la fois administrative et tournée vers les activités de services à la population, Provence-Alpes-Côte d'Azur place les fonctions présentes et métropolitaines au cœur de son économie.

Au nombre de cinq, les fonctions présentes sont principalement dédiées à la population présente sur le territoire. Parmi elles, l'administration publique, la santé et l'action sociale, les services de proximité et la distribution sont nettement surreprésentés en Paca. Il en est de même pour quatre des cinq fonctions dites métropolitaines en raison de leur concentration dans les grandes agglomérations : gestion, prestations intellectuelles, conception-recherche et culture-loisirs. En lien avec sa faible industrialisation, l'économie régionale laisse en revanche peu de

emploi

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

Le regroupement des professions en 15 fonctions

Pour analyser l'emploi, les professions sont regroupées en 15 fonctions, qui se distinguent par leur rôle au sein du processus de production. Cette approche, qui complète l'analyse usuelle par secteur d'activité, s'affranchit des choix d'organisation des entreprises : un chaudronnier exercera la même fonction (fabrication) qu'il travaille dans une entreprise de métallurgie (secteur de l'industrie) ou pour le compte d'une agence d'intérim (secteur des services).

- L'agriculture, la fabrication et le BTP sont des fonctions dites de "production concrète" : elles concourent directement à la production de biens matériels.

- Cinq fonctions sont "présentielles", au sens où au moins 90 % des emplois sont dédiés à la population présente sur le territoire : administration publique, distribution, services de proximité, santé-action sociale et éducation-formation. Le BTP est également une fonction "présentielle" mais son caractère de "production concrète" est privilégié dans cette étude.

- Cinq fonctions, concentrées dans les territoires urbains, sont dites "métropolitaines" : gestion, commerce inter-entreprises, conception-recherche, prestations intellectuelles et culture-loisirs. Dans les grandes agglomérations, la part des "cadres des fonctions métropolitaines" ou encore "emplois stratégiques" (cadres et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus) est un indicateur de développement et d'attractivité économiques.

- Les deux dernières fonctions sont "transversales" : entretien-réparation et transports-logistique.

place à la fabrication, de même qu'à l'agriculture, qui sont des fonctions dites de "production concrète" : elles concourent directement à la production de biens matériels. Parmi les fonctions de production concrète, seul le BTP est bien représenté en Paca, car il rassemble des métiers dont la vocation est aussi essentiellement présente.

Sur la période récente (1999-2007), l'expansion régionale du secteur de la construction s'est accompagnée d'une forte croissance des emplois relevant de la fonction BTP. Après un repli marqué dans les années 80-90, leur proportion a en effet nettement progressé pour atteindre 7,2 % de l'emploi de Paca.

Entre 1999 et 2007, la part élevée des métiers de l'administration publique a cessé d'augmenter. Elle a même légèrement reculé pour s'établir à 11,0 % de l'emploi régional, tandis qu'elle se stabilisait en moyenne en province⁽¹⁾ (8,7 %). Autres fonctions présentes localement, la santé, l'action sociale et les services de proximité ont au contraire continué de se développer récemment, moins vite cependant qu'au cours des années antérieures. Au total, entre 1999 et 2007, la part des cinq fonctions présentes localement s'est accrue plus modérément (+ 0,5 point environ) que sur la période précédente, atteignant 45,6 % de l'emploi régional (40,5 % pour l'ensemble des régions de province).

En revanche, depuis le début des années 2000, la progression de l'ensemble des cinq fonctions métropolitaines s'est accé-

lée (+ 1,5 point). En 2007, 23,7 % des emplois de Paca relèvent de l'une de ces fonctions (21,4 % en moyenne de province). Dans les années quatre-vingt-dix, le recul des métiers de la gestion, en lien avec la généralisation de la bureautique, avait freiné la dynamique des professions métropolitaines.

Enfin, la part des métiers de l'agriculture et de la fabrication a continué de décliner ces dernières années, à un rythme cependant ralenti par rapport à l'effondrement observé lors de la période 1982-1999 (- 40 %).

Peu d'emplois dédiés à la fabrication dans l'industrie

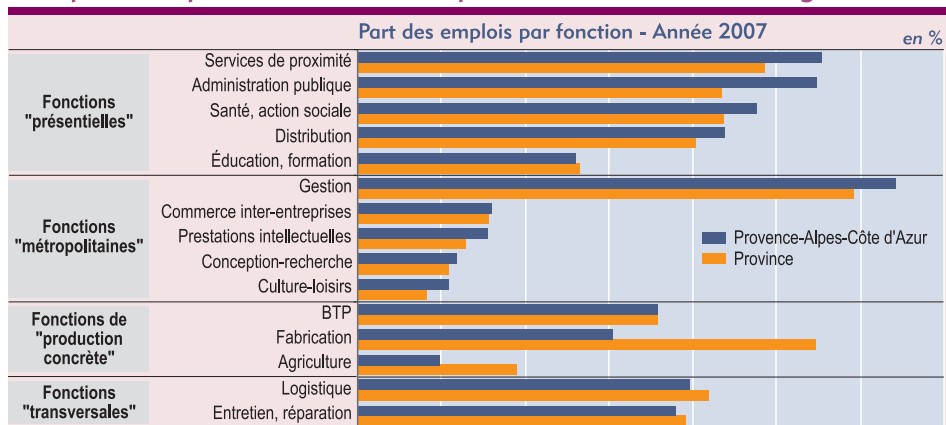
La faible industrialisation de l'économie régionale (9 % de l'emploi, contre 15,5 % en France de province) s'accompagne d'une nette sous-représentation des métiers de la fabrication dans ce secteur. À peine plus d'un tiers des professions de l'industrie participent en effet directement à la production de biens matériels

(34,4 %), proportion très inférieure à la moyenne de province (45,2 %). La grande majorité des emplois de l'industrie régionale ne correspondent donc pas à des "métiers industriels". Nombre d'entre eux sont consacrés à des fonctions métropolitaines : 31,5 % (soit presque autant que pour la fabrication), dont 12,1 % dans la gestion. Ce constat fournit un éclairage nouveau sur les enjeux du secteur en matière de gestion des emplois et des compétences identifiés lors des "États généraux de l'industrie". En outre, c'est dans l'industrie que la part de la fabrication a le plus diminué sur la période récente. Une partie de cette évolution est probablement imputable au développement des pratiques d'externalisation de certaines activités au profit du secteur des services aux entreprises (développement de l'intérim notamment).

Très urbanisée, Paca compte une part élevée d'emplois stratégiques...

Au sein des fonctions métropolitaines, la place occupée par les cadres, emplois à forte valeur intellectuelle, technique ou décisionnelle, est un indicateur du niveau de développement et de l'attractivité économiques d'une agglomération. Corollaire du profil très urbanisé de Paca, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi régional est très élevée au regard de la moyenne de province : 8,0 % contre 6,6 %. La région s'inscrit ainsi au 3^e rang sur 21 régions. À titre de comparaison, dans les régions Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais également très peuplées et très urbaines, ce taux atteint respectivement 8,8 % et 6,2 %. L'Île-de-France, très atypique en

Très peu d'emplois consacrés à la "production concrète" en région Paca



Lecture : en région Paca, les métiers de la fonction "fabrication" représentent à peine 6 % de l'emploi régional, contre 11 % pour l'ensemble de la France de province.

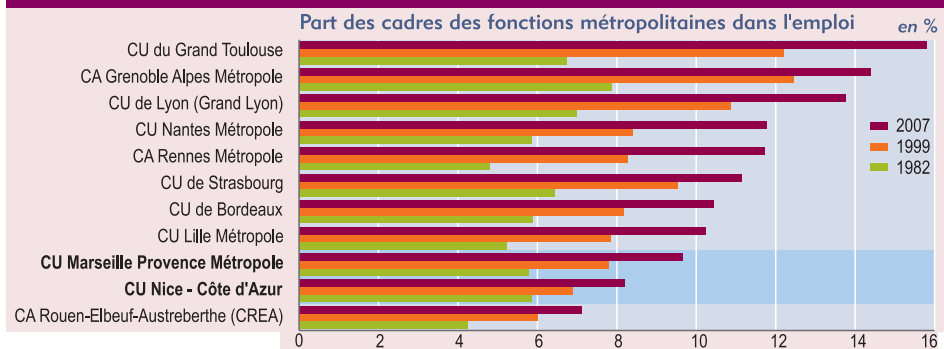
Source : Insee, recensement de la population de 2007

Faible développement des emplois stratégiques pour Marseille Provence Métropole et Nice - Côte d'Azur

raison de la prédominance des fonctions métropolitaines au sein de ses emplois, se place loin devant (18,8 %). En province, Paca est la région dans laquelle la part des cadres des prestations intellectuelles (avocats, architectes...) est la plus élevée. Elle se situe au 2^e rang derrière la Corse pour les cadres de la culture et des loisirs. En revanche, les cadres du commerce inter-entreprises y sont relativement peu nombreux (7^e rang).

Dans la région, seize Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)⁽²⁾ - deux communautés urbaines, treize communautés d'agglomération et un syndicat d'agglomération nouvelle - concentrent plus de 1 405 000 emplois, soit les trois quarts de l'emploi régional. Au sein de ces EPCI, la proportion des cadres des fonctions métropolitaines s'établit à 8,8 %, contre 8,4 % en moyenne dans les EPCI de province. En incluant les communautés d'agglomérations d'Île-de-France, où les cadres des fonctions métropolitaines occupent 16,2 % des emplois, le ratio national

(2) Hors communautés de communes et EPCI à fiscalité non propre, qui sont exclus du champ de cette étude.



Champ : territoire des EPCI de plus de 200 000 emplois

Note : un changement de nomenclature, survenu avec le dernier recensement, peut avoir un impact à la marge sur les évolutions 1999-2007, sans remettre en cause les messages de ce graphique.

Source : Insee, recensements de la population de 1982, 1999 et 2007

augmente de plus d'un point pour atteindre 9,5 %.

... mais MPM et NCA sont moins bien dotées que les autres grandes agglomérations françaises

En France métropolitaine, onze structures intercommunales, toutes situées en province⁽³⁾, dépassent le seuil des 200 000 emplois. Deux se situent en Paca : les communautés urbaines de Marseille Provence Métropole (MPM) et Nice - Côte d'Azur (NCA), qui concentrent respecti-

(3) La commune de Paris (1 057 000 emplois) ne figure pas au sein d'une structure intercommunale.

vement 398 000 et 211 000 emplois. Au sein de ces deux territoires, moins de 10 % des emplois (9,6 % pour MPM et 8,2 % pour NCA) sont occupés par des cadres des fonctions métropolitaines, soit un ratio sensiblement en deçà de la moyenne des intercommunalités de même dimension (11,6 %). Les deux communautés urbaines régionales se classent ainsi aux 9^e et 10^e rangs, devançant la seule communauté d'agglomération de Rouen. Pour MPM et plus encore NCA, les cadres sont très peu nombreux dans la conception-recherche. Ils sont également sous-représentés dans le commerce inter-entreprises, en lien avec la relative rareté des activités de commerce de gros et d'industrie manufacturière. C'est à partir du début des années quatre-vingt que l'écart avec les EPCI⁽⁴⁾ de taille similaire s'est creusé. À cette date, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi était de l'ordre de 6 % pour MPM et NCA, comme pour la moyenne des plus grandes intercommunalités nationales. Depuis, si ce type d'emplois s'est développé au sein des deux agglomérations régionales, l'essor a été nettement plus marqué ailleurs (communautés urbaines de Toulouse et Lyon, communautés d'agglomération de Rennes et Grenoble notamment).

Toulon Provence Méditerranée et Communauté du Pays d'Aix : deux profils opposés

Deux communautés d'agglomération comptent entre 100 000 et 200 000 emplois dans la région : Toulon Provence Méditerranée (TPM) et Pays d'Aix (CPA). Regroupant chacune environ 167 000

Relativement peu d'emplois stratégiques dans les plus grandes intercommunalités régionales

Emploi total et emploi de cadres des fonctions métropolitaines dans les EPCI en 2007				
EPCI*	Emploi total	Cadres des fonctions métropolitaines (CFM)	Part des CFM dans l'emploi total (en %)	Rang parmi les EPCI du même groupe de taille
CU Marseille Provence Métropole	398 280	38 422	9,6	9/11
CU Nice - Côte d'Azur	210 642	17 271	8,2	10/11
EPCI de plus de 200 000 emplois en France	3 720 249	430 991	11,6	/
CA du Pays d'Aix-en-Provence	167 896	21 293	12,7	4/20
CA Toulon Provence Méditerranée	166 448	9 112	5,5	20/20
EPCI de 100 000 à 200 000 emplois en France	2 766 960	286 051	10,3	/
CA du Grand Avignon	84 208	6 462	7,7	16/42
CA de Sophia Antipolis	74 254	13 490	18,2	5/42
EPCI de 50 000 à 100 000 emplois en France	2 967 458	292 781	9,9	/
CA de Salon-Berre-Durance	43 451	2 372	5,5	61/121
SAN Ouest Provence	42 000	2 229	5,3	65/121
CA du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	34 520	2 598	7,5	26/121
CA Dracénoise	32 239	1 549	4,8	83/121
CA de Fréjus - Saint-Raphaël	30 239	1 575	5,2	67/121
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette	29 626	1 599	5,4	62/121
CA du Moyen Pays Provençal - Pôle Azur Pce	27 028	1 871	6,9	32/121
CA du Pays de Martigues	25 305	1 411	5,6	56/121
CA Ventoux Comtat Venaissin	22 853	1 152	5,0	71/121
CA de la Riviera Française	16 384	801	4,9	79/121
EPCI de moins de 50 000 emplois en France	3 647 297	236 159	6,5	/

* Géographie au 1^{er} janvier 2010 - Source : DGCL

CU : communauté urbaine, CA : communauté d'agglomération, SAN : syndicat d'agglomération nouvelle

Source : Insee, recensement de la population de 2007

(4) L'analyse porte sur les territoires couverts par les EPCI définis au 1^{er} janvier 2010.

Sophia Antipolis à la pointe des EPCI de province

emplois, elles présentent des profils opposés. La CPA s'illustre par un taux très élevé de cadres des fonctions métropolitaines (12,7 %), qui la classe au 1^{er} rang des intercommunalités de province de taille comparable. Les cadres de la conception-recherche y sont nettement surreprésentés, en lien avec la présence du CEA (Cadarache) et de laboratoires relatifs à l'industrie des composants électriques et électroniques (Rousset). Dans une moindre mesure, les cadres des prestations intellectuelles et du commerce inter-entreprises sont également très nombreux. Au cours des années 80-90, la progression de la part des cadres des fonctions métropolitaines a été remarquable sur le territoire de la CPA. À taille équivalente, seule la communauté d'agglomération du Grand Paris Seine Ouest a fait mieux.

À l'inverse, pour TPM, les cadres des fonctions métropolitaines ne représentent que 5,5 % des emplois, plus faible ratio parmi les 20 intercommunalités de dimension comparable. Au 14^e rang des 194 EPCI de France quant au nombre d'emplois, TPM se classe seulement 127^e pour la proportion de cadres des fonctions métropolitaines. Déjà faible au début des années quatre-vingt, leur part a augmenté deux à trois fois moins vite sur le territoire de TPM qu'au sein des agglomérations de même dimension. TPM compte ainsi deux fois moins d'emplois stratégiques que la CPA. Pour chacune des cinq fonctions métropolitaines, les cadres y sont sous-représentés. Notons que la grande majorité des emplois du secteur de l'administration publique - notamment ceux liés à l'armée - ne relèvent pas d'une fonction métropolitaine : ils figurent au sein de la fonction administration publique. Or, TPM est un pôle administratif très important, hébergeant l'une des principales bases navales françaises. Les cadres de l'armée y sont par conséquent très nombreux. En les ajoutant⁽⁵⁾ aux cadres des fonctions métropolitaines, le ratio atteint 6,8 %. TPM gagne ainsi un rang et se classe 19^e parmi les 20 EPCI de taille comparable.

(5) Ingénieurs de l'État (y.c. militaires) et officiers de l'armée et de gendarmerie.

Parmi les 42 structures intercommunales françaises abritant entre 50 000 et 100 000 emplois, deux sont situées en Paca : les communautés d'agglomération du Grand Avignon et de Sophia Antipolis (CASA). Affichant 10 000 emplois de moins que la communauté d'agglomération du Grand Avignon, la CASA compte deux fois plus de cadres des fonctions métropolitaines que la première agglomération vaclusienne. Cette dernière est pourtant bien classée parmi ses homologues de province (6^e rang sur 32 EPCI de taille similaire). Mais la CASA établit un record : près d'un emploi sur cinq y est occupé par un cadre des fonctions métropolitaines (18,2 %, contre 7,7 % pour Grand Avignon). Cette communauté d'agglomération est ainsi au 1^{er} rang de l'ensemble des 153 EPCI de province, non loin de certains EPCI franciliens qui hébergent de nombreux sièges sociaux. Comme pour la Communauté du Pays d'Aix, c'est avant tout la très forte surreprésentation des cadres de la conception-recherche (9,1 % de l'emploi, contre 2,5 % en moyenne des EPCI de même taille) qui explique cette performance. La technopole de Sophia Antipolis est en effet spécialisée dans les technologies de l'information, les sciences du vivant, la chimie fine et les sciences de l'environnement. À la croisée de plusieurs pôles de compétitivité qui accueillent de nombreux laboratoires de recherche publique, elle concentre de nombreux emplois à fort contenu intellectuel ou technique. Depuis 1969, année de sa création, le développement de la technopole a ainsi entraîné un essor considérable de ce type d'emplois. Le taux de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi n'a nulle part ailleurs en province progressé plus vite que sur le territoire de la CASA, où il a quasiment triplé entre 1982 et 2007.

Dans les deux communautés urbaines de la région, la faible présence et le développement limité des emplois stratégiques sont avérés. Toutefois, dans leur voisinage immédiat, un EPCI polarise ce type d'emplois, en particulier dans le domaine

de la conception-recherche : la CPA pour MPM, la CASA pour NCA. Les résultats obtenus dans cette étude gagnent ainsi à être observés à l'aune des complémentarités potentielles entre les territoires de la région, dans un contexte de réforme des collectivités territoriales en cours qui renforce les enjeux de coopération à venir.

Sylvain Adaoust (Insee)
Rémi Belle (Direccte)

L'emploi par fonction : un nouvel outil de connaissance

Observer la structure des emplois d'un territoire sous l'angle de leurs grandes fonctions au sein du processus de production est une approche nouvelle. Complémentaire de l'analyse classique par secteur d'activité, elle est un outil d'amélioration de la connaissance de l'appareil productif, utile aux décideurs. En particulier, la place occupée par les cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi est un indicateur de développement et d'attractivité économiques d'une agglomération. Il est notamment pertinent à l'échelle des grandes intercommunalités, qui sont dotées de compétences propres en matière de développement économique, par exemple dans le domaine du soutien à l'innovation. Le contexte actuel de réforme des collectivités territoriales, qui prévoit l'affermissement et la simplification de l'intercommunalité, renforce l'intérêt d'une telle approche.

POUR EN SAVOIR PLUS

Un maillage du territoire français
[Insee Première N° 1333, janvier 2011](#)

Les PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur en déficit d'innovation
[SUD INSEE l'essentiel N° 145, novembre 2010](#)

Répartition géographique des emplois
[Insee Première N° 1278, février 2010](#)

Développement limité des emplois métropolitains supérieurs en Paca
[SUD INSEE l'essentiel N° 56, février 2003](#)

Institut National de la Statistique et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpentit
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
 Chef du service Études et Diffusion : **Valérie Roux**
 Rédacteur en chef : **Claire Joutard**

© Insee - Direccte - Région Paca 2011
 Dépôt légal : février 2011
 N° ISSN : en cours
 Réf : ANA110432